



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SERVICES DE CONSULTANTS (Firme)

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
(AFRISTAT)

PROGRAMME MULTINATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES POUR LA GESTION
AXEE SUR LES RESULTATS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT- PRCS 4.2

PROGRAMME DE COMPARAISON INTERNATIONALE -PCI-AFRIQUE 2017

SERVICES DE CONSULTANTS *en AUDIT*

Référence de l'accord de financement : P-Z1-K00-071

N° d'Identification du Projet : 2100155030621

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques pour la gestion axée sur les résultats en matière de développement (PRCS 4.2) et du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique 2017). AFRISTAT a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat de services de bureaux de consultants en vue de réaliser les audits comptables et financiers des deux Programmes (au siège d'AFRISTAT à Bamako-Mali pour le PRCS 4.2 et dans 28 pays africains pour le PCI-Afrique 2017) pour les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 y compris les audits de clôture.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la réalisation des audits comptables et financiers des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 y compris les audits de clôture, et ce conformément aux normes internationales d'audit (ISA). La mission du consultant est prévue commencer à partir d'août 2020.

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Une liste restreinte de consultants sera établie pour chaque audit et le même consultant ne pourra pas être présélectionné dans les deux listes restreintes.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 07 h :30 mn à 14h :30mn

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou postées électroniquement à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **08 juillet 2020 à 17 h:30 mn** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour les audits comptables et financiers du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques pour la gestion axée sur les résultats en matière de développement (PRCS 4.2) et du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique 2017) pour les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 y compris les audits de clôture** ».

AFRISTAT

À l'attention :

Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE,
Directeur général d'AFRISTAT
BP E 1600 Bamako (Mali), Niarela, rue : 499, porte : 23
Tél. +223 20 21 55 00 ; 20 21 60 71. Télécopie : +223 20 21 11 4 0
E-mail: afristat@afristat.org Site : www.afristat.org